

Diplôme de Formation Médicale Spécialisée (DFMS) et du Diplôme de Formation Médicale Spécialisée Approfondie (DFMSA).

Recevabilité des candidatures

- Pour le DFMS, il faut être en cours de spécialité
- Pour le DFMSA, il faut être spécialiste

Pré-requis

- Un test de langue française

Validation et délivrance du diplôme

La validation est proposée par une commission interrégionale de coordination et d'évaluation de la spécialité
Par le Président d'université ou la formation a été suivie avec mention de la spécialité
Un document annexé précise le nombre et la nature des semestres validés ainsi que la formation suivie.
Les dossiers sont transmis dans les UFR des coordonnateurs des disciplines concernées